

CONTACT

OCTOBRE
2017

Vol 36

No 5

ISSN 0830 0084

MOT DU MAIRE

Infrastructures renouvelées

Le 22 septembre dernier, nous avons inauguré la nouvelle patinoire et un tout nouveau skate parc. Un projet qui consistait à refaire l'asphalte de la patinoire, l'installation de nouvelles bandes et l'ajout d'un skate parc.

Je voudrais d'abord remercier monsieur Frédéric Leblanc qui a eu l'idée de cette nouvelle infrastructure, la participation de monsieur Yves Rouleau, conseiller responsable des loisirs, monsieur Carl Lavoie, coordonnateur des loisirs de St-Anaclet et les nombreux commanditaires pour le skate parc. Je voudrais surtout souligner l'implication des jeunes qui ont fait un travail remarquable pour atteindre l'objectif, un bel exemple d'implication citoyenne.

Comme je disais lors de l'inauguration, toutes les sommes que nous n'affectons pas au nettoyage de graffitis et au remplacement d'équipement endommagé par du vandalisme peuvent servir à nous doter d'équipement qui nous permettra de répondre aux besoins de nos jeunes. Merci de prendre soin du bien commun.

En cette fin de mandat, je voudrais remercier de façon particulière, le travail accompli au cours des dix dernières années par monsieur Roland Pelletier. Il a été responsable de plusieurs dossiers dont la politique familiale et des aînés. Il a aussi été représentant de la municipalité à la MRC depuis novembre 2011, pendant mon mandat de préfet. Merci Roland pour ton dévouement, ton engagement. En mon nom personnel ainsi que celui du conseil municipal et des employés, une très belle retraite. Tu resteras un modèle d'implication et de don de soi. Merci!

Francis St-Pierre, maire

MAIRE

FRANCIS ST-PIERRE

CONSEILLERS

POSTE N° 1	YVE ROULEAU
POSTE N° 2	MARIE-ÈVE DUFOUR
POSTE N° 3	ROLAND PELLETIER
POSTE N° 4	JEAN-FRANÇOIS CHABOT
POSTE N° 5	DAVID LEBLANC
POSTE N° 6	FRANCIS RODRIGUE



- BUREAU MUNICIPAL 723-2816
- INCENDIE 911
- C. COMMUNAUTAIRE 723-1747
- SERVICE DES LOISIRS 725-5389
- SALLE POLYVALENTE 724-0900
- BIBLIOTHÈQUE 723-1747
- TÉLÉCOPIEUR 723-0436
- www.stanaclet.qc.ca
- COURRIEL : municipalite@stanaclet.qc.ca

DON



La municipalité de St-Anaclet est fière de s'associer à l'école des Sources en versant un montant de 25 000 \$ sur une période de 5 ans pour le projet d'aménagement de la cour d'école.

UN "PHOTO SPRINT" POUR LA FABRIQUE

Besoin de nouvelles photos familiales ?

Le 11 novembre prochain se tiendra au presbytère de Saint-Anaclet un "photo sprint" de Noël dans le but de recueillir des dons pour la fabrique.

La photographe donnera pour chaque mini-séance photo un pourcentage sur celle-ci à la fabrique.

Le nombre de rendez-vous est limité et vous devez réserver votre place (avec dépôt de 50 %) dès maintenant !

Les mini-séances ont une durée d'environ 15-20 minutes. 3 photos retouchées vous sont ensuite envoyées par email. Le coût des mini-séances pour l'occasion est de à 30.00\$ - 3 personnes max. (5\$ | personne additionnelle)

11 novembre 2017 sur rendez-vous
Presbytère de Saint-Anaclet
Informations : 418-724-4844
Maurice Lepage



COLLECTE DES REBUTS MONSTRES

Nous offrons notre service de ramassage des gros rebuts durant la semaine du 8 octobre. Cette collecte spéciale vous permet de vous débarrasser d'objets tels que vieux mobilier, appareil ménager, etc. qui ne peuvent être recueillis lors de la collecte normale des déchets. Afin de nous aider à assurer le bon déroulement de cette collecte, nous vous demandons de respecter les directives suivantes :



- Les rebuts doivent être obligatoirement placés en bordure de la rue. En aucun temps, les employés municipaux ne sont autorisés à se rendre sur votre terrain.
- Les résidus verts (branches, feuilles mortes et gazon) et les matériaux de construction ne sont pas ramassés.
- De plus, tout le matériel informatique et électronique (ordinateur, écran, imprimante, télécopieur) ne sera pas ramassé.

MATÉRIAUX ACCEPTÉS LORS DE LA COLLECTE

Les meubles, les électroménagers, les matelas, les sommiers, les balançoires, les bicyclettes et les chauffe-eau.

Les personnes désireuses de bénéficier de ce service doivent obligatoirement **s'inscrire avant le 6 octobre à 16 h 30** en composant le 418 723-2816 pour donner leurs coordonnées.

La collecte débutera dès le 10 octobre à 8 heures par le secteur est du village, suivra ensuite le secteur ouest et le secteur de Neigette.

Vous avez des questions, des suggestions ou des commentaires ?

municipalite@stanaclet.qc.ca
ou
du lundi au vendredi de
8 h 30 à 12 h, 13 h à 16 h 30
tél. : 418 723-2816,
au 318, Principale Ouest

Rédaction : Joanne Pinel

Mise en page : Richard Ruest

Impression : Tendance Impression

Prochaine parution : Novembre 2017

Tombée des articles : 20 octobre 2017

Vous êtes cordialement invités à assister aux séances du Conseil. Elles se tiennent habituellement le premier lundi de chaque mois à 20 heures à la salle du Conseil. Voici les dates des prochaines séances ordinaires :

2 OCTOBRE

13 NOVEMBRE

4 DÉCEMBRE

COURS DE PEINTURE

Cours de peinture avec Deny Cloutier au centre Régis-St-Laurent, lundi le 2 octobre 2017 à 18 h 15. Pour inscription. 40 \$ pour la toile, peinture et pinceaux fournis. Cadres disponibles à 30 \$ si désiré.

Inscription obligatoire auprès de Réjeanne Fournier: 418 724-7471 ou cell: 418 732-9899

Merci de vous joindre au groupe



Le comité de la bibliothèque continue sa levée de fonds pour la modernisation et le réaménagement de notre local avec une vente de superbes chandails à l'effigie de notre bibliothèque municipale! Venez vite acheter le vôtre (18 \$).

Dates à retenir :

Le comité de la bibliothèque organise une soirée de cartes avec prix de présence (8 \$/personne) le 18 octobre 19 h

La bibliothèque est ouverte à l'Halloween! Viens nous visiter, sucreries au menu!

2 novembre 19 h Conteur au pavillon l'Héritage

3 novembre 19 h Louise Tremblay-D'Essiambre à la bibliothèque (places limitées).

Anne Boucher B
Responsable de la Bibliothèque
418-750-7217

INVITATION À TOUTE LA POPULATION.

Le déjeuner bénéfice de la fabrique de Saint-Anaclet se tiendra le dimanche 22 octobre 2017 au Centre Régis-St-Laurent de 8 h à 12 h.

Toute la population est conviée à ce déjeuner qui est toujours important pour le soutien financier de votre fabrique.

Cette année, les Fermières seront présentes et elles tiendront leur expo-vente dans le centre communautaire durant notre déjeuner et pour le reste de l'après midi. Vous pourrez donc faire dans une seule visite deux activités et apprécier tout le travail effectué par les Fermières.

Il vous sera possible aussi de réserver une séance de photos avec madame Anne Boucher-Beaulieu dont une partie des revenus seront remis à la fabrique. Voir l'autre texte dans le feuillet concernant cette activité.

Le prix des billets pour le déjeuner sont à 10 \$ pour les adultes, 5 \$ pour les enfant de 6 à 12 ans et gratuit pour les moins de 6 ans.

Nous vous espérons en grand nombre.

Maurice Lepage, pour l'Assemblée de Fabrique

BEL EXEMPLE DE MOBILISATION DES JEUNES ET D'INITIATIVE CITOYENNE

Le 22 septembre dernier, nous inaugurons officiellement les nouvelles infrastructures sportives à St-Anaclet. En plus de remercier les commanditaires, les employés municipaux et tous ceux qui ont participé au projet, nous tenions à féliciter les jeunes qui se sont mobilisés pour permettre la réalisation de ce projet. Ils ont présenté une lettre au conseil municipal, amassé des signatures, démontré beaucoup d'intérêt et participé à la collecte de bouteilles ce printemps.

C'est un très bel exemple de mobilisation qui nous encourage à réaliser ce genre de projets. Nous tenions aussi à féliciter l'initiative citoyenne de monsieur Frédéric Leblanc et le remercier pour son implication tout au long du projet. Quel beau travail d'équipe !

Yve Rouleau, conseiller - Loisirs et culture



UN P'TIT PEU D'URBANISME

PROPRIÉTAIRES DE Puits ? Lisez ce qui suit!
CE QU'IL FAUT SAVOIR...

L'eau potable est une ressource indispensable à la vie. Elle s'avère toutefois disponible de manière variable dans le temps et l'espace autant pour sa qualité que pour sa quantité. Les activités anthropiques, tout comme les changements climatiques, tendent à accroître sa rareté.

LE SAVIEZ VOUS ?

Votre eau peut être claire, inodore et agréable à boire, mais contenir des bactéries et des produits chimiques pouvant affecter votre santé.

Les dispositifs de traitement souvent installés pour améliorer l'apparence de l'eau (ex. : adoucisseur, filtre au charbon actif, filtre au sable vert) n'éliminent pas les principaux risques à la santé.

C'est votre responsabilité de vous assurer de la qualité de votre eau potable afin de prévenir les problèmes de santé

Pour plus de détails sur les analyses à réaliser, les effets à la santé et les solutions possibles s'il y a contamination, nous vous invitons à consulter « La qualité de l'eau de mon puit » sur le site du **MDELCC** : www.mdelcc.gouv.qc.c.

Marie-Hélène Michaud, inspectrice en urbanisme.

Sources : OBV Matapédia-Restigouche

SOUPER HALLOWEEN CLUB LIONS

Le Club Lions de Saint-Anaclet organise un « SOUPER HOT-DOG HALLOWEEN » le samedi 28 octobre 2017 à partir de 17 h au Centre communautaire Régis-St-Laurent de Saint-Anaclet. C'est à prix populaire et tous les revenus vont aller au projet de rénovation de la cour de récréation de l'école des Sources. Pour information : 418 722-6539. N'oubliez pas votre déguisement. Bienvenue à tous.



Gaétan Pelletier, comité publicité

JARDIN COMMUNAUTAIRE DE LESSARD



Plus d'une centaine de personnes se sont présentées à la Soupe de la récolte. Nous remercions Manger Saison, Le Jardin Nature, Créobec Traiteur et La Cabottine - Saveurs indigènes de leur présence.

De plus, nous rappelons aux jardiniers du Jardin communautaire de Lessard qu'ils ont jusqu'à l'Action de grâce pour vider leurs emplacements. Merci de votre collaboration.

PARTAGEZ



Partagez vos surplus de récolte et de chasse !

L'automne est synonyme d'abondance. Vos récoltes et votre chasse dépassent vos besoins ? Voici deux initiatives à essayer pour poser un geste d'entraide, tout en évitant de gaspiller votre précieuse nourriture.

1. Les Fruits Partagés

Que ce soit pour vos arbres fruitiers ou vos jardins, les **Fruits Partagés** mettent à votre disposition des bénévoles qui viennent les cueillir pour vous. Les fruits ou légumes récoltés seront partagés en part égale entre vous, les cueilleurs et les bénéficiaires de Moisson Rimouski-Neigette.

Pour en savoir plus : fruitspartages.com

2. Chasseurs généreux

Saviez-vous qu'il est possible de partager vos surplus de viande de bois avec des gens dans le besoin grâce au programme **Chasseurs généreux** de Moisson Rimouski-Neigette? Pour participer, rien de plus facile ! Faites simplement votre don chez un boucher participant.

Pour connaître les bouchers participants : chasseursgeneux.com

En plus de faire honneur à vos belles récoltes, ces gestes d'entraide peuvent réellement faire une différence dans votre communauté!

Pour connaître d'autres astuces pour réduire et trier vos déchets, consulter Infobac.ca ou appelez au 418 725-2222.

Catherine Denis
Coordonnatrice en environnement
MRC de Rimouski-Neigette
environnement@mrc-rn.ca

AFEAS DE SAINT-ANACLET

L'AFEAS tiendra sa prochaine réunion le mardi 17 octobre prochain à 19 h 30 à la salle Réal-Lamontagne.

Cette année, les sujets d'étude concerneront la femme et l'argent, que ce soit le surendettement des ménages, la réforme du code civil dans laquelle seront redéfinis la loi du patrimoine familial et le régime de pension de la RRQ, et, souhaitons-le, le partage financier des conjoints de fait en cas de divorce ou de décès, l'intimidation financière des aînés, et bien sûr, la part sociale du travail invisible sur l'incidence des revenus, etc.

Comme à chaque année, l'AFEAS tiendra SA SEMAINE CONTRE LA VIOLENCE, du 25 novembre au 6 décembre. De plus, nous soulignerons la Journée Internationale des Femmes le 8 mars 2018, pour une 18^e année. Nécessaire encore ? Eh! oui, malheureusement !

Un de ces dossiers vous intéresse ? Joignez-vous à nous, pour un soir, que vous soyez membres ou non. Ou mieux, devenez membre et vous pourrez ainsi vous prononcer sur l'ensemble des dossiers.

Raymonde Vandal, présidente

LIGUE DE BALLE DONNÉE MOLSON DE SAINT-ANACLET

La Ligue de Balle donnée Molson de Saint-Anaclet a procédé à sa 31^e remise des trophées pour la saison 2017.

Cantine A.S.L. a volé la vedette avec une récolte de trois trophées soit le Championnat de la saison régulière (12 victoires et 8 défaites), champion des séries de fin de saison soit un 4 de 7 en 6 parties et celui de la meilleure participation. Pour sa part CarrXpert Jacques-Lévesque s'est mérité le trophée de la meilleure administration.

Nous tenons à remercier nos principaux commanditaires soit : Desjardins Caisse de la Rivière Neigette, la Brasserie Molson, Resto A.S.L., CarrXpert Jacques-Lévesque, Bois Franc Expert et la Municipalité de Saint-Anaclet.

Un MERCI spécial à tous les joueurs qui sont demeurés fidèles à notre Ligue.

À l'an prochain.

Gaétan Pelletier, secrétaire.

TRICOT JASETTE DE LA VIE LAINE À SAINT-ANACLET

L'activité débutera dès que le nombre minimum de 10 inscriptions sera atteint.

De 19 h à 21 h les mercredis

Coût : 60 \$ pour les 6 semaines ou 15 \$ individuellement

Le Tricot Jasette de la Vie Laine n'est pas un cours à proprement parler, mais plutôt une rencontre entre personnes qui aiment le tricot et le crochet et qui profitent de ce moment pour partager leur passion et leurs connaissances.

À toutes les semaines, un thème sera abordé pendant une vingtaine de minutes. Nous vous proposons une liste de thèmes qui pourra évoluer au cours des rencontres.

Semaine 1 – Lire un patron, lire une étiquette

Semaine 2 – Les patrons en anglais

Semaine 3 – Chercher des patrons sur Internet

Semaine 4 – Les fils, leurs grosseurs, leurs compositions

Semaine 5 – Construction de châle 1 : Le châle triangulaire symétrique

Semaine 6 – Les aiguilles : démystifier le Magic Loop

Offer d'emploi - LOCAL DES JEUNES

Nous sommes à la recherche d'un animateur(trice) pour le local des jeunes. Cet emploi consiste à animer, à surveiller et à faire respecter les règlements. Cet emploi est à temps partiel de soirée. Pour avoir plus de renseignements, communiquez avec Carl au 418 725-5389.



LES SÉANCES DU CONSEIL EN RÉSUMÉ

Voici les résolutions adoptées lors de la séance du 5 septembre 2017

Les élus municipaux autorisent le paiement de la facture de l'entreprise Omni-Tech Sports au montant de 65 955,87 \$ pour les bandes de la patinoire. (Rés. 2017-19-102)

Les élus municipaux signifient au comité de protection et de mise en valeur de la chute Neigette leur intérêt à aménager le secteur de la chute Neigette afin qu'il devienne intéressant comme lieu de détente et un attrait touristique. (Rés. 2017-09-103)

Les élus municipaux versent un montant de 300 \$ à la municipalité de Ristigouche-Partie-Sud-Est à titre de soutien. (Rés. 2017-09-104)

Les élus municipaux transmettent leurs condoléances à la famille de Robin Caron suite au décès de celui-ci.

Les élus municipaux transmettent leurs condoléances à la famille de monsieur Éric Forest suite au décès de sa mère.

Les élus municipaux transmettent leurs condoléances à la famille de monsieur Carl Lavoie suite au décès de madame Danielle-Line Lévesque.

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

est par les présentes donné par le soussigné, Alain Lapierre, directeur général/secrétaire-trésorier,

DÉPÔT POUR LA TROISIÈME ANNÉE DU RÔLE TRIENNAL DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANACLET POUR LES ANNÉES 2016, 2017 ET 2018.

QUE :

Le sommaire reflétant l'état du rôle d'évaluation foncière pour la troisième année du rôle triennal d'évaluation 2016-2017-2018 de la municipalité de Saint-Anaclet a été déposé à mon bureau le 31 août 2017;

Que pour l'exercice financier 2018 du rôle d'évaluation foncière 2016, 2017, 2018 de la municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre x de la Loi sur la fiscalité municipale, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2, peut être déposée en tout temps au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle de l'exercice suivant, si l'évaluateur n'effectue pas cette modification;

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée du montant d'argent prescrit par le règlement numéro 1-17 à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 1-17 sont disponibles à l'hôtel de ville de Rimouski au 205, avenue de la Cathédrale C.P. 710, Rimouski G5L 7C7;

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou par son envoi par courrier recommandé à la ville de Rimouski à l'attention de monsieur Jean-Pierre Morneau;

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise de la formule dûment remplie, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

DONNÉ À SAINT-ANACLET-DE-LESSARD, ce 12^e jour de septembre 2017.

Alain Lapierre, directeur général/secrétaire-trésorier

L'ÉCOLE D'ÉQUITATION FJORDS SUR MER

Ce mois-ci, l'École d'équitation Fjords sur mer souhaite féliciter Léa-Rose Lemieux (cavalier 1) et Olivier Gendreau (cavalier 2) pour avoir passé l'examen de cavalier.

Nous tenons également à remercier les nombreuses personnes qui ont participé à la Clinique d'agilité équine qui a eu lieu le 10 septembre dernier.

Finalement, nous sommes fiers d'accueillir Marine Grimaud au sein de notre équipe en tant qu'enseignante d'équitation classique et de voltige équestre. Bienvenue Marine !

Nous vous invitons à aimer notre page Facebook École d'équitation Fjords sur mer et à visiter notre page web au fjordssurmer.com pour suivre nos activités !

Isabelle Bélanger, propriétaire (418 318-6168)



QUILLING

Contenu : Le Quilling, vous connaissez ? Il s'agit d'une forme d'art qui implique l'utilisation de bandes de papier qui sont roulées, en forme, et collées ensemble pour créer des motifs décoratifs. Les « quillers » (personnes qui pratiquent l'art du Quilling) sont de plus en plus nombreux et quand on voit le résultat, on comprend pourquoi !



La pratique du quilling papier est devenue de plus en plus populaire en raison du faible coût de la matière. Il est utilisé pour décorer des invitations de mariage, annonces de naissance, cartes de vœux, des pages d'album, des boîtes, cadre etc.

Durée : 1 heure 30 par semaine, 10 séances

Horaire : journée à définir de 19 h à 20 h 30

Lieu : St-Anaclet

Cout : 100 \$+35 \$ pour le matériel de base

Personne ressource : Elaine Koleszar, pour renseignements : 418 724-5841

Il est à noter que les procès-verbaux des séances du Conseil municipal sont disponibles au bureau municipal au 318, rue Principale Ouest du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Ils sont aussi publiés sur notre site internet.

ÉLECTIONS

Dans quelques jours, nous entreprendrons officiellement le processus électoral de l'élection générale du 5 novembre 2017.

Pour les non-résidents

Vous devez obligatoirement demander d'être inscrit sur la liste électorale permanente. Les responsables du scrutin ne peuvent le faire pour vous, même s'ils vous connaissent et savent que vous êtes propriétaires non-résidents dans les limites de la municipalité. Pour ce faire, vous devrez vous présenter au président d'élection au bureau municipal pour compléter le formulaire nécessaire et ce, jusqu'au 23 octobre.

Les co-propriétaires non-résidents devront signer une procuration pour désigner un des deux propriétaires à voter. (Processus déjà obligatoires avant les nouvelles modifications).

Le calendrier électoral prévoit pas moins de quatre-vingt-dix opérations obligatoires et facultatives. Nous vous ferons grâce des détails. Cependant, voici un calendrier sommaire des principales activités que vous devez connaître en tant qu'électeur :

01/09/2017 avis d'élection

12/09-2017 confection de la liste électorale

06/10/2017 dépôt de la liste électorale

Du 22/09 au 06/10/2017 production des déclarations de candidatures

06/10/2017 proclamation des candidats élus par acclamation

Dans le cas où il y aurait plus d'un candidat aux postes à combler, il y aura des élections :

07/10 au 27/10 période de révision de la liste électorale

29/10/2017 vote par anticipation

05/11/2017 jour du scrutin

Pour avoir droit de vote lors des prochaines élections municipales qui se tiendront le 5 novembre prochain, assurez-vous que votre nom soit bien inscrit sur la liste électorale.

Qui peut être inscrit? Pour être inscrit sur la liste électorale de la municipalité, on doit, en date du 1^{er} septembre précédant le scrutin, avoir la qualité d'électeur, soit :

Être une personne physique, majeure et de citoyenneté canadienne;

Ne pas être dans un cas d'incapacité prévu par la Loi : manœuvre électorale frauduleuse ou sur curatelle.

Et remplir au 1^{er} septembre une des conditions suivantes :

Être domicilié sur le territoire de la municipalité et depuis au moins 6 mois au Québec.

Être depuis au moins 12 mois, propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un lieu d'affaires (inscription conditionnelle à la réception par la municipalité d'un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant et demandant cette inscription).

Personnel électoral

Nous serons en mesure de dire s'il y aura scrutin le 5 novembre à compter du 6 octobre à 16 h 30. S'il y a scrutin, nous serons à la recherche de scrutateurs(trices) et secrétaires de bureaux de vote pour la journée du scrutin municipal du 5 novembre. Les personnes intéressées doivent être disponibles pour la journée du 5 novembre de 8 h jusqu'à la fin du décompte des votes.

Les personnes intéressées doivent téléphoner au 418 723-2816 après le 6 octobre et avant le 20 octobre à 16 h 30.

Alain Lapierre, président d'élection

SOIRÉE DES ÂÎNÉ(E)S

Le Club Lions de Saint-Anaclet annonce sa traditionnelle soirée récréative pour les aîné(e)s. Cette rencontre est prévue pour le jeudi 12 octobre 2017 à 19 h 30 dans la salle communautaire du Pavillon L'Héritage, 10 rue du Collège.

Au programme de la soirée placée sous le signe de la bonne humeur, nous vous proposons des jeux de société, du bingo, de l'animation et un goûter pour clôturer la soirée. Et c'est gratuit!

Les personnes qui auraient besoin d'information ou d'un transport sont invitées à appeler sans hésiter Francine Julien au 418 722-7278 ou Michel Gallant au 418 724-6474.

Club Lions de Saint-Anaclet

ÇA BOUGE AUX JARDINS DU MONDRAIN

Le beau temps et les précipitations de septembre ont permis aux membres des Jardins du Mondrain de procéder à la mise en place d'une haie brise-vent par la plantation d'environ 300 conifères sur une distance de près de 200 mètres à la limite ouest des Jardins.



Cette corvée dans la bonne humeur faisait suite à un dîner partagé et à une visite guidée du site en août dernier, auxquels les membres étaient conviés. L'élément vedette de cette rencontre fut la plantation symbolique de trois arbres :

- un cèdre, arbre emblème de St-Anaclet,
- une épinette, comme démarrage de la haie brise-vent et
- un chêne, bois dur et franc d'une grande longévité, symbolisant la pérennité du projet des Jardins.

Rappelons que "Les Jardins du Mondrain" est une entreprise sans but lucratif, composée de membres qui ont en commun de transformer en un grand parc rural une ancienne sablière, située entre les 2^e et 3^e rang ouest à St-Anaclet. Pour joindre nos rangs : www.jardinsdumondrain.com

Claire Lepage pour les Jardins du Mondrain



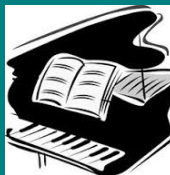
VACANCES

Veuillez prendre note que je serai en vacances du 16 octobre au 20 octobre inclusivement. Donc, si vous prévoyez faire la location d'une salle, de chaises et de tables pendant cette période, je vous suggère fortement de communiquer avec moi au 725-5389 avant les dates mentionnées ci-dessus.

Je vous remercie de votre collaboration. Carl



INITIATION AU PIANO



Je m'appelle Ursanne Rioux et j'habite St-Anaclet depuis maintenant 2 ans. Issue d'une famille de musicien, je joue du piano depuis l'âge de 3 ans. Pour moi, il est très important d'avoir la musique dans sa vie dès un jeune âge. Voilà votre chance de faire vivre l'expérience de la musique à votre enfant.

Ce cours s'adresse aux enfants de 3 à 10 ans étant intrigués par la musique et désirant apprendre. Il pourra se familiariser avec l'instrument et l'histoire de la musique. De plus, il pourra apprendre à lire la musique et avoir un premier contact avec la création ainsi que la théorie de base.

Chaque enfant aura son cours personnalisé selon son rythme et son âge.

Tarifs : 30\$ l'heure avec matériels théoriques fournis.

Pour les 3 à 5 ans une demi-heure par semaine à 15\$.

Pour infos : (418) 330-5023

Il me fera plaisir de vous rencontrer vous et votre enfant J

ÉCOLE DES SOURCES

Du 25 septembre au 1er octobre 2017, l'école des Sources s'est inscrite à la semaine Donnez au suivant. Instaurée par madame Chantal Lacroix, cette initiative permet de créer une grande vague de bonté au Québec incitant les élèves à poser de bonnes actions.

De plus, l'école organise encore cette année un marchethon pour aider au financement des activités culturelles le samedi 14 octobre de 11 h à 13 h 30. En cas de mauvais temps il sera remis au samedi 21 octobre. Des informations supplémentaires seront disponibles auprès de nos élèves dans les prochaines semaines.



CONCOURS - HALLOWEEN - CLUB LIONS

Les jeunes de 0 à 12 ans sont invités à participer à un concours de coloriage. Le ou la gagnante dont le dessin sera tiré au hasard se méritera un souper avec sa famille (père, mère, frères ou sœurs) lors du souper Halloween du club Lions le samedi 28 octobre à 17 h au Centre communautaire.

Veuillez rapporter votre dessin au bureau municipal avant le jeudi 26 octobre. N'oubliez pas votre déguisement!